



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2016-05003

PUBLIÉ LE 18 MAI 2016

Sommaire

Direction départementale des territoires

37-2016-05-11-001 - Arrêté portant nomination des membres de la Commission
Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) (5 pages) Page 3

37-2016-05-11-002 - Arrêté portant nomination des membres des sections "Structures et
économie des exploitations" élargie aux coopératives "Agriculteurs en difficulté" "Mesures
agro-environnementales" de la commission départementale d'orientation de l'agriculture
(CDOA) (5 pages) Page 9

Préfecture - Direction des collectivités territoriales et de l'aménagement

37-2016-05-09-008 - Arrêté portant renouvellement des membres de la commission
départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire (10 pages) Page 15

Direction départementale des territoires

37-2016-05-11-001

Arrêté portant nomination des membres de la Commission
Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

ARRETE
portant nomination des membres de la
Commission Départementale d’Orientation de l’Agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R*133-1 à R*133-15,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment ses articles 8 et 9,

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, et fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2015 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Vu les courriers de l'UDSEA du 8 février 2016, des JA 37 du 15 février 2016, du groupement des syndicats du négoce agricole Centre-Atlantique du 8 mars 2016, du syndicat de la propriété privée rurale d'Indre-et-Loire du 4 avril 2016 et de la CR 37 du 19 avril 2016

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1^{er}

La commission départementale d'orientation de l'agriculture présidée par le préfet ou son représentant comprend :

- a) le président du conseil régional ou son représentant ;
- b) le président du conseil départemental ou son représentant ;
- c) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- d) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- e) le président de la caisse de Mutualité sociale agricole ou son représentant ;
- f) un président d'établissement public de coopération intercommunale ou son représentant :
M. Christian PIMBERT, Président de la communauté de communes du Bouchardais – Maison des Services du Bouchardais
– 14 route de Chinon – BP 18 – 37220 PANZOULT
- g) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires

M. Alain REZEAU
Les Maisons Rouges
37800 SEPMEs

Mme Fabienne BONIN
La Rivaudière
37800 NOUATRE

1^{ers} suppléants

M. Franck MALLET
Les Effès
37290 PREUILLY SUR CLAISE

M. Stéphane MALOT
1 Les Piaux
37310 ST QUENTIN SUR
INDROIS

2^{èmes} suppléants

Mme Catherine RETAILLEAU
La Touche
37290 PREUILLY SUR CLAISE

M. Joël BAISSON
12 le Plessis
37460 CHEMILLE SUR INDROIS

Mme Claudette HUET
Bré
37330 CHANNAY SUR LATHAN

M. Alain RAGUIN
Meslay
37800 DRACHE

Mme Maryse MOURU
Les Litardières
37310 TAUXIGNY

h) deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :

au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives

Titulaire
(La Cloche d'Or)
M. Michel CARCAILLON
33 avenue de la Vallée du Lys
37260 PONT DE RUAN

Suppléant
M. Jacques HARDOUIN
Domaine de la Bézardière
37210 NOIZAY

au titre des coopératives

Titulaire
M. Jean-Louis CHEVALLIER
44 route de Montlouis
37270 SAINT MARTIN LE BEAU

1^{er} suppléant
M. André METIVIER
Le Breuil
37250 SORIGNY

2^{ème} suppléant
M. Jean-Paul HINDIE
La Ménardière
37370 SAINT PATERNE RACAN

i) huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire

Titulaires

M. Dominique MALAGU
Le moulin Foulon
37800 PUSSIGNY

M. Jacky GIRARD
Les Basses Bordes
37600 BETZ LE CHATEAU

M. Armel JOUBERT
La Finellerie
37530 SOUVIGNY de TOURAINE

M. Simon GARREAU
La Couarde
37320 SAINT BRANCHS

1^{er} suppléants

M. Philippe PALFART
Le Pin
37460 LOCHE SUR INDROIS

M. Eric GAUDRON
Valentinay
37370 NEUVY LE ROI

M. Dominique GEORGES
La Berterie
37530 MONTREUIL EN
TOURAINE

M. Geoffrey ROY
La Sevensière
37320 SAINT BRANCHS

2^{ème} suppléants

M. Jean-Philippe MENEAU
La Fosse Laslin – La Maison Neuve
37190 CHEILLE

M. Jean-Louis GENTILS
La Bocagère
37510 BERTHENAY

M. Jean-Claude ROBIN
77, rue de la Ménardière
37540 ST CYR/LOIRE

M. Arnault DORMONT
959 rue du Chauffour
37400 AMBOISE

au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37

Titulaires

M. Christophe GIRAULT
Vallières
37600 SENNEVIERES

Mme Clotilde BOISSEAU
La Croix d'Ouault
37310 TAUXIGNY

1^{ers} suppléants

M. Christian BOURBON
Rue des Lézards
37600 LOCHES

M. Daniel BORDIER
Villefrault
37530 NAZELLES NEGRON

2^{èmes} suppléants

M. Didier TRANCHANT
Beauvais
37290 BOSSAY SUR CLAISE

M. Jean-Noël BOUCHET
Champ Fleuri
37330 SAINT LAURENT DE LIN

Mme Céline ROBIN
13, rue du Petit Verger
37230 LUYNES

M. Fabien MOUSSU
La Foucaudière
37380 NOUZILLY

M. Xavier BERNARD
2 allée des Peupliers
37800 MAILLEE

au titre de la Confédération Paysanne de Touraine

Titulaire
M. Pascal JOUBERT
La Rabinière
37600 BETZ LE CHATEAU

1^{er} suppléant
M. Joël DEVIJVER
Grand Mont
37120 CHAVEIGNES

2^{ème} suppléant
M. Frédéric GERVAIS
La Boursauderie
37240 VOU

j) un représentant des salariés agricoles présenté par l'organisation syndicale des salariés des exploitations agricoles la plus représentative au niveau départemental :

M. Jacky TARTARIN – 6, rue du Côteau – 37150 LA CROIX EN TOURAINE
représentant M. le secrétaire général de la Fédération nationale agro-alimentaire et forestière (FNAF-CGT) ;

k) deux représentants de la distribution des produits agro-alimentaires

au titre de la grande distribution

Titulaire
M. Julien CHATEAU
Chambre de commerce et d'industrie
4bis rue Jules FAVRE
BP 41028
37010 TOURS CEDEX 1

Suppléant
M. Etienne CHEVILLARD
Chambre de commerce et d'industrie
4bis rue Jules FAVRE
BP 41028
37010 TOURS CEDEX 1

au titre du commerce indépendant de l'alimentation

Titulaire
M. Jean-Michel BODIN
représentant du groupement des
syndicats du négoce agricole Centre-
Atlantique
Rue du 11 novembre 1918
37360 BEAUMONT LA RONCE

1^{er} suppléant
M. Patrick LECOMTE
142 avenue de la Tranchée
37100 TOURS

2^{ème} suppléante
Mme Bernadette VENGEON
Carroi Jacques de Beaune
37510 BALLAN MIRE

l) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire
(Crédit agricole)
M. Éloi CANON
Touchelion
37370 CHEMILLE SUR DEME

Suppléant
(Crédit agricole)
M. Jean-Pierre RAGUIN
Les Héraults
37600 LOCHES

m) un représentant des fermiers métayers

Titulaire
M. Jean-Jacques BLANCHARD
4 la Grande Cheminée
37500 LERNE

1^{ère} suppléant
M. Gilles GENTY
La Poivrière
37380 CROTELLES

2^{ème} suppléant
M. Thierry FREMONT
La Cocanderie
37600 BRIDORE

n) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire	1 ^{ère} suppléante	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Marc MAINGAULT La Pinardière 37240 LE LOUROUX	Mme Colette JOURDANNE 24 rue René Descartes 37240 CIRAN	M. Jean-Claude MENEAU L'Andruère 37190 CHEILLE

o) un représentant de la propriété forestière

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Antoine REILLE Baudry 37390 CERELLES	M. Xavier du FONTENIOUX Mazères 75, route de la Vallée du Lys 37190 AZAY LE RIDEAU	M. Michel D'ESCAVRAC Les Repénélières 37240 CIRAN

p) deux représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Sébastien BODARD 3, Rue du Puits Le Petit Neuville 86200 NUEIL SOUS FAYE	M. Jean-Michel POUPINEAU 10, Rue de la Renardière 37360 SEMBLANCAY	M. Guillaume FAVIER La Héronnière 37110 AUTRECHE
M. Michel DURAND Représentant la SEPANT 7 allée du Muguet 37170 CHAMBRAY LES TOURS	M. Étienne SARAZIN Représentant la LPO Touraine 148, rue Louis Blot 37540 SAINT CYR SUR LOIRE	Mme Morgane GUILLOUROUX Représentant la SEPANT 8 bis allée des Rossignols 37170 CHAMBRAY LES TOURS

q) un représentant de l'artisanat

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Bernard BEAUCHET Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS	M. James DOISEAU Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS	M. Gérard BERROIR Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS

r) un représentant des consommateurs

Titulaire	1 ^{ère} suppléante	2 ^{ème} suppléant
(représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine)	(représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine)	(représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine)
M. Yves MARINIER 25, rue des Halles 37000 TOURS	M. Eric JOLIVET 8 rue Isabelle de France 37700 LA VILLE AUX DAMES	M. Philippe MOREAU Les Petites Roches 37220 PANZOULT

s) deux personnes qualifiées

M. Édouard GUIBERT Président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission Oizay 37600 BRIDORE	M. François DESNOUES 4 Roche Piche 37500 LIGRE
---	--

Article 2 : Les membres de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2018.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 : L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 25 juin 2015 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 11 mai 2016

Signé : Louis LE FRANC

Direction départementale des territoires

37-2016-05-11-002

Arrêté portant nomination des membres des sections
"Structures et économie des exploitations" élargie aux
coopératives "Agriculteurs en difficulté" "Mesures
agro-environnementales" de la commission départementale
d'orientation de l'agriculture (CDOA)

ARRETE

portant nomination des membres des sections « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « Agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R*133-1 à R*133-15,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment ses articles 8 et 9,

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 19 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des sections : « Structures et Économie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 25 juin 2015 portant nomination des membres des sections « Structures et Économie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Vu les courriers de l'UDSEA du 8 février 2016, des JA 37 du 15 février 2016, du syndicat de la propriété privée rurale d'Indre-et-Loire du 4 avril 2016 et de la CR 37 du 19 avril 2016,

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1er – Désignation des membres de toutes les sections

Toutes les sections, placées sous la présidence du préfet ou de son représentant, sont composées comme suit :

- a) le président du conseil départemental ou son représentant ;
- b) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- c) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- d) le président de la chambre d'agriculture ou son représentant ;
- e) Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

- au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Dominique MALAGU Le moulin Foulon 37800 PUSSIGNY	M. Philippe PALFART Le Pin 37460 LOCHE SUR INDROIS	M. Jean-Philippe MENEAU La Fosse Laslin – La Maison Neuve 37190 CHEILLE
M. Jacky GIRARD Les Basses Bordes 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Eric GAUDRON Valentinay 37370 NEUVY LE ROI	M. Jean-Louis GENTILS La Bocagère 37510 BERTHENAY

M. Arnel JOUBERT
La Finellerie
37530 SOUVIGNY de
TOURAINES

M. Dominique GEORGES
La Berterie
37530 MONTREUIL EN
TOURAINES

M. Jean-Claude ROBIN
77, rue de la Ménardière
37540 ST CYR/LOIRE

M. Simon GARREAU
11, Rue Bel Air
37320 SAINT BRANCHS

M. Geoffrey ROY
La Sevensière
37320 SAINT BRANCHS

M. Arnault DORMONT
959 rue du Chauffour
37400 AMBOISE

- au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37

Titulaires
M. Christophe GIRAULT
Vallières
37600 SENNEVIERES

1^{ers} suppléants
M. Christian BOURBON
Rue des Lézards
37600 LOCHES

2^{èmes} suppléants
M. Didier TRANCHANT
Beauvais
37290 BOSSAY SUR CLAISE

Mme Clotilde BOISSEAU
La Croix d'Ouault
37310 TAUXIGNY

M. Daniel BORDIER
Villefrault
37530 NAZELLES NEGRON

M. Jean-Noël BOUCHET
Champ Fleuri
37330 SAINT LAURENT DE LIN

Mme Céline ROBIN
13 rue du Petit Verger
37230 LUYNES

M. Fabien MOUSSU
La Foucaudière
37380 NOUZILLY

M. Xavier BERNARD
2 allée des Peupliers
37800 MAILLEE

- au titre de la Confédération Paysanne de Touraine

Titulaire
M. Pascal JOUBERT
La Rabinière
37600 BETZ LE CHATEAU

1^{er} suppléant
M. Joël DEVIJVER
Grand Mont
37120 CHAVEIGNES

2^{ème} suppléant
M. Frédéric GERVAIS
La Boursauderie
37240 VOU

f) un représentant des fermiers métayers

Titulaire
M. Jean-Jacques BLANCHARD
4 la Grande Cheminée
37500 LERNE

1^{ère} suppléant
M. Gilles GENTY
La Poivrière
37380 CROTELLES

2^{ème} suppléant
M. Thierry FREMONT
La Cocanderie
37600 BRIDORE

g) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire
M. Jean-Marc MAINGAULT
La Pinardière
37240 LE LOUROUX

1^{ère} suppléant
Mme Colette JOURDANNE
24 rue René Descartes
37240 CIRAN

2^{ème} suppléant
M. Jean-Claude MENEAU
L'Andruère
37190 CHEILLE

Article 2 – Désignation des membres de la 1^{ère} section spécialisée « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « structures et économie des exploitations », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires
M. Alain REZEAU
Les Maisons Rouges
37800 SEPMEs

1^{ers} suppléants
M. Franck MALLET
Les Effès
37290 PREUILLY SUR CLAISE

2^{èmes} suppléants
Mme Catherine RETAILLEAU
La Touche
37290 PREUILLY SUR CLAISE

Mme Fabienne BONIN
La Rivaudière

M. Stéphane MALOT
1 Les Piaux

M. Joël BAISSON
12 le Plessis

37800 NOUATRE	37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) une personne qualifiée

- Titulaire : M. Édouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay - 37600 BRIDORE
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Lorsque la section spécialisée est élargie aux coopératives, est appelé à siéger pour la partie de l'ordre du jour relative aux coopératives :

c) un représentant des coopératives :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

Lorsque la section spécialisée est appelée à siéger pour la partie de l'ordre du jour relatif aux dossiers sylvicoles ou sylvo-environnementaux, la commission est complétée par un représentant des propriétaires forestiers sylviculteurs.

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la SAFER ou son représentant,
- le directeur de la fédération départementale des CUMA ou son représentant,
- le directeur de la Chambre des notaires ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant.

Article 3 – Désignation des membres de la 2ème section spécialisée « Agriculteurs en difficulté »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Agriculteurs en difficulté », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMEs	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISe	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISe
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) un représentant des coopératives ayant une activité de transformation

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

c) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire (Crédit agricole)	Suppléant (Crédit agricole)
M. Eloi CANON Touchelion 37370 CHEMILLE SUR DEME	M. Jean-Pierre RAGUIN Les Héraults 37600 LOCHES

d) une personne qualifiée

- Titulaire : M. Édouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay
37600 BRIDORE
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant,
- les directeurs des centres de comptabilité et de gestion agricoles agréés,

Article 4 - Désignation des membres de la 3^{ème} section spécialisée « Mesures agro-environnementales »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Mesures agro-environnementales », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMEs	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISe	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISe
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) deux personnes qualifiées

- Titulaire : M. Édouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE
- Titulaire : le directeur du Parc naturel régional Loire – Anjou – Touraine ou son représentant.
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

c) trois représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

- Un représentant de la fédération départementale des chasseurs

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Sébastien BODARD	M. Jean-Michel POUPINEAU	M. Guillaume FAVIER
3, Rue du Puits	10, Rue de la Renardière	La Héronnière
Le Petit Neuville	37360 SEMBLANCAI	37110 AUTRECHE
86200 NUEIL SOUS FAYE		

- Un représentant de la Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jacky MARQUET	M. Grégoire RICOU	M. Guy BOYARD
12, Rue de la Gitonnière	21 rue Charles Martel	261 rue d'Entraigues
37270 AZAY SUR CHER	37000 TOURS	37000 TOURS

- Un représentant de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléante
M. Noël TREMBLAY	M. Michel DURAND	Mme Morgane GUILLOUROUX
8 Clos Vaugirard	7 allée du Muguet	8 bis allée des Rossignols
37400 AMBOISE	37170 CHAMBRAY LES TOURS	37170 CHAMBRAY LES TOURS

Conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- les directeurs des organismes conventionnés par la DDT (direction départementale des territoires),
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles.

Article 5 - Les membres des sections sus visées de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2018.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 6 - L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 25 juin 2015 portant nomination des membres des sections « structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 7 - Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 11 mai 2016

Signé : Louis LE FRANC

Préfecture - Direction des collectivités territoriales et de
l'aménagement

37-2016-05-09-008

Arrêté portant renouvellement des membres de la
commission départementale de la nature,
des paysages et des sites d'Indre-et-Loire

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT

BUREAU DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INSTALLATIONS CLASSEES

ARRETE portant renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles R. 341-16 et suivants ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le Code du Patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2007 modifié fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 juin 2015 portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire dans ses formations dites « de la Nature », « des Sites et Paysages », « de la Publicité », « des Carrières » et « de la Faune Sauvage Captive » ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} – L'arrêté portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 5 juin 2015 est abrogé.

ARTICLE 2 – La commission départementale de la nature, des paysages et des sites est composée ainsi qu'il suit :

***I - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION PIVOT***

① - Collège des représentants de l'Etat

- Deux représentants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Centre – Val de Loire
- Deux représentants de la Direction Départementale des Territoires
- Un représentant de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre – Val de Loire
- Un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre – Val de Loire
- Un représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations

② - Collège des représentants des collectivités territoriales et le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

Le Président du Conseil Départemental ou son représentant M. Etienne MARTEGOUTTE, Conseiller Départemental du canton de Sainte-Maure-de-Touraine (pour la formation dite des Carrières)

Conseillers Départementaux

Titulaires : - M. Patrick MICHAUD, Conseiller Départemental du canton de Monts,
- M. Fabrice BOIGARD, Conseiller Départemental du canton de Saint-Cyr-sur-Loire,

Suppléants : - M. Eric LOIZON, Conseiller Départemental du canton de Chinon,
- Mme Florence ZULIAN, Conseiller Départemental du Canton de Tours 2

Maires

Titulaires : - M. Bernard de BAUDREUIL, Maire de Braye-sur-Maulne,
- M. Jacky PÉRIVIER, Maire d'Yzeures-sur-Creuse,

Suppléants : - Mme. Sophie MÉTADIER, Maire de Beaulieu-Les-Loches,
- M. Michel JOUZEAU, Maire de La Celle Saint Avant

Etablissements publics de coopération intercommunale

Titulaire : - M. Patrick CINTRAT, Président de la Communauté de Communes Pays de Racan,

Suppléant : - M. Pierre DOURTHE, Président de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau

③ - Collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

Personnalités qualifiées en matières de protection des sites, du cadre de vie ou de sciences de la nature

Titulaires : - M. Vincent LECUREUIL, directeur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine Val de Loire,
- Mme. Myriam LAIDET, chargée de mission à la Mission Val de Loire,
- M. Eric DUTHOO, membre de la Fédération Patrimoine – Environnement,
- Mme. Laurence BAUDELET DE LIVOIS, membre de l'Association Vieilles Maisons Françaises

Suppléants : - M. Clément COROLLER, membre du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement,
- Mme. Cécile OTTO-BRUC, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire,
- M. Alban MORIN DE FINFE, membre de l'Association Vieilles Maisons Françaises

Scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive

Titulaires : - M. Janny BOILEAU, Docteur Vétérinaire,
- M. Franck DERRE, agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- M. François JOUBERT, chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- M. Arnaud LEROY, directeur-adjoint du Muséum d'Histoire Naturelle de Tours

Suppléants : - M. Jean-Luc SAUVAGE, Docteur Vétérinaire,
- M. Sylvain GUIGNAUDEAU, membre de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire,
- M. Christophe ROBERT, formateur MFR (Association Maison familiale Rurale)

Représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

Titulaires : Mme Anne TINCHANT, membre de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Jean-Dominique BOUTIN, membre de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Christian ANDRES, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Touraine(LPO)

Suppléants : - M. Pierre RICHARD, membre de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Gérard VAN OOST, membre de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Julien PRESENT, membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Touraine (LPO)

Représentants des organisations professionnelles agricoles ou sylvicoles

Titulaire : - M. Alain RAGUIN, membre élu de la Chambre d'Agriculture,
- M. Nicolas VEAUUVY, membre élu de la Chambre d'Agriculture,

Suppléant : - M. Dominique MALAGU, membre élu de la Chambre d'Agriculture,
- Mme. Claudette HUET, membre élue de la Chambre d'Agriculture,

④ - Collège de personnes compétentes dans les domaines concernés par chaque formation spécialisée

FORMATION SPÉCIALISÉE DITE « DE LA NATURE »

Personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvage ainsi que des milieux naturels

Titulaires : - M. Stéphane LOYAU, chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- M. François JOUBERT, chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,

- Mme.Cécile OTTO-BRUC, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire,
- M. Raphaël BOULAY, chercheur à l'Université François Rabelais

- Suppléants :
- M. Bruno LESAGE, agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
 - M. Nicolas LE NORMAND, agent de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
 - M. Arnaud LEROY, directeur-adjoint du Muséum d'Histoire Naturelle de Tours,
 - M. Sylvain PINCEBOURDE, chercheur à l'Université François Rabelais

FORMATION DITE « DES SITES ET DES PAYSAGES »

Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement

- Titulaires :
- M. Vincent POPELIER, paysagiste,
 - Mme Martine Ramat, Architecte du Patrimoine,
 - Mme.Myriam LAIDET, chargée de mission à la Mission Val de Loire

- Suppléants :
- Mme. Martine BONNIN, membre de la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France,
 - Mme Sophie CLERC, cabinet d'études URBAN'ISM,
 - M. Arnauld DELACROIX, l'Agence TALPA

Représentants des exploitants d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

- Titulaires :
- M. Enrico TOMMASEL, représentant France Energie Eolienne FEE,
 - Mme Coralie SAENZ, représentant le Syndicat des énergies renouvelables SER

- Suppléants :
- M. Serge DEROTUS, représentant France Energie Eolienne FEE,
 - Mme Delphine LEQUATRE, représentant le Syndicat des énergies renouvelables SER

FORMATION DITE « DE LA PUBLICITÉ »

Le maire de la commune intéressée par le projet inscrit à l'ordre du jour ou le président du groupe de travail intercommunal intéressé, **siégeant avec voix délibérative.**

Professionnels représentant les entreprises de publicité et de fabricants d'enseignes

- Titulaires :
- M. Laurent VAUDOYER, représentant la Société MPE-AVENIR,
 - Mme Nathalie TUREAU, représentant l'Union de la Publicité Extérieure,
 - M.Olivier Le BEON, représentant la Société CLEAR CHANNEL France,
 - M. Thierry BERLANDA, représentant la société INSERT

- Suppléants :
- M. Hervé GUYON, représentant la Société MPE-AVENIR,
 - M. Stéphane DOTTELONDE, représentant l'Union de la Publicité Extérieure,

- M. Xavier FRANCOISE, représentant la Société CLEAR CHANNEL
France,
- *Non désigné*

FORMATION DITE « DES CARRIÈRES »

Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, **voix délibérative**.

***Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs
de matériaux et de carrières***

Titulaires : - M. Pascal CORBRAT, représentant la Société SOGRACO,
- M. Eric LIGLET, représentant la LIGERIENNE GRANULATS S.A.,
- M. Paul NOUVELLON, représentant le Syndicat National du Béton Prêt à
l'Emploi (SNBPE)

Suppléants : - M. David PISKOROWSKI, représentant la S.E.E. RAGONNEAU,
- M. Christian PLOUX, représentant la société SABLIERES PLOUX
FRERES,
- M. Giovanni MARTINELLI, représentant la Cimenterie Calcia

FORMATION DITE « DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE »

***Responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente
ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques***

Titulaires : - M. Christophe ENTERS,
- M. Thierry AUTRET,
- M. Paul LEFRANC,
- M. Jean-Baptiste PARENT

Suppléants : - M. Stéphane GUILLEMEAU,
- M. Dominique ROBIN,
- M. Jérôme MONTHARU
- M. Arnaud LE LOUER

II - LES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES, COMPOSÉES À PART ÉGALES DE MEMBRES DE CHACUN DES QUATRE COLLÈGES, SONT RÉPARTIS AINSI QU'IL SUIIT :

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- 2 représentants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p>- M. Fabrice BOIGARD (titulaire) - Mme Florence ZULIAN (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard BAUDREUIL (titulaire) de - Mme. Sophie MÉTADIER (suppléante)</p> <p>- M. Jacky PÉRIVIER (titulaire) - M. Michel JOUZEAU (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p>- M. Fabrice BOIGARD (titulaire) - Mme Florence ZULIAN (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - Mme. Sophie MÉTADIER (suppléante)</p> <p>- M. Jacky PÉRIVIER (titulaire) - M. Michel JOUZEAU (suppléant)</p> <p><u>Etablissement public de coopération Intercommunal</u></p> <p>- M. Patrick CINTRAT (titulaire)- M. Pierre DOURTHE (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p>- M. Fabrice BOIGARD (titulaire) - Mme Florence ZULIAN (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) de - Mme. Sophie MÉTADIER (suppléante)</p> <p>- M. Jacky PÉRIVIER (titulaire) - M. Michel JOUZEAU (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- Le Président du Conseil Départemental ou son représentant, M. Etienne MARTEGOUTTE, Conseiller Départemental du canton de Sainte-Maure-de-Touraine</p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Fabrice BOIGARD (titulaire) - Mme Florence ZULIAN (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Jacky PÉRIVIER (titulaire) - M. Michel JOUZEAU (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p>- M. Fabrice BOIGARD (titulaire) - Mme Florence ZULIAN (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - Mme. Sophie MÉTADIER (suppléante)</p> <p>- M. Jacky PÉRIVIER (titulaire) - M. Michel JOUZEAU (suppléant)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Anne TINCHANT (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Jean-Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Myriam LAIDET (Mission Val de Loire) - <u>titulaire</u> M. Christian ANDRES (LPO) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain RAGUIN - <u>titulaire</u> - - M. Dominique MALAGU <u>suppléant</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>- M. Eric DUTHOO (Fédération Patrimoine - Environnement) - <u>titulaire</u> - Mme. Cécile OTTO-BRUC (CPNRC) - <u>suppléante</u></p> <p>- Mme. Laurence BAUDELET DE LIVOIS (VMF) - <u>titulaire</u> - M. Alban MORIN DE FINFE (VMF) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jean-Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Pierre RICHARD (SEPANT) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain RAGUIN - <u>titulaire</u> - M. Dominique MALAGU <u>suppléant</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Jean-Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Pierre RICHARD (SEPANT) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Myriam LAIDET (Mission Val de Loire) - <u>titulaire</u> - M. Eric DUTHOO (Fédération Patrimoine - Environnement) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain RAGUIN - <u>titulaire</u> - M. Dominique MALAGU <u>suppléant</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- M. Jean-Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Pierre RICHARD (SEPANT) <u>suppléant</u></p> <p>- M. Christian ANDRES (LPO) - <u>titulaire</u> - M. Julien PRÉSENT (LPO) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Nicolas VEAUUVY - <u>titulaire</u> - Mme. Claudette HUET <u>suppléante</u> (Chambre d'Agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Janny BOILEAU (vétérinaire) - <u>titulaire</u> - M. Jean-Luc SAUVAGE (vétérinaire) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck DERRE (ONCFS) <u>titulaire</u> - M. Sylvain GUIGNAudeau (Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. François JOUBERT (ONEMA) <u>titulaire</u> M. Gérard VAN OOST (SEPANT) - <u>suppléant</u></p> <p>M. Arnaud LEROY (Muséum d'Histoire Naturelle) - <u>titulaire</u> - M. Christophe ROBERT (formateur MFR) - <u>suppléant</u></p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p align="center"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Stéphane LOYAU (ONCFS) titulaire - <i>M. Bruno LESAGE (ONCFS) suppléant</i></p> <p>- M. François JOUBERT (ONEMA) – titulaire - <i>M. Nicolas LE NORMAND (ONEMA)- suppléant</i></p> <p>- Mme. Cécile OTTO-BRUC (CPNRC) - titulaire - <i>M. Arnaud LEROY (Muséum d'Histoire Naturelle) - suppléant</i></p> <p>- M. Raphaël BOULAY (Université François Rabelais) - titulaire - <i>M. Sylvain PINCEBOURDE (Université François Rabelais) - suppléant</i></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p align="center"><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>-M. Enrico TOMMASEL (FEE) - titulaire - <i>M. Serge DEROTUS (FEE) - suppléant</i></p> <p>- Mme Coralie SAENZ (SER) titulaire - <i>Mme Delphine LEQUATRE (SER) - suppléant</i></p> <p>- M. Vincent POPELIER (Paysagiste) – titulaire - <i>Mme. Martine BONNIN(SPPEF) - suppléante</i></p> <p>- Mme Martine RAMAT (Architecte du Patrimoine) titulaire - <i>Mme Sophie CLERC (Cabinet URBANISM) - suppléante</i></p> <p>-Mme Myriam LAIDET (Mission Val de Loire) - titulaire - <i>M. Arnauld DELACROIX (Agence TALPA) - suppléant</i></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p align="center"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>-M. Laurent VAUDOYER (Sté MPE-AVENIR) – titulaire - <i>M. Hervé GUYON (Sté MPE-AVENIR) suppléant</i></p> <p>- Mme. Nathalie TUREAU (Union de la Publicité Extérieure) - titulaire - <i>M. Stéphane DOTTELONDE (Union de la Publicité Extérieure) - suppléant</i></p> <p>- M. Olivier LE BEON (Sté CLEAR CHANNEL FRANCE) titulaire - <i>M. Xavier FRANCOISE (Sté CLEAR CHANNEL FRANCE) - suppléant</i></p> <p>- M. Thierry BERLANDA (Sté INSERT) - titulaire - <i>Non désigné - suppléant</i></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p align="center"><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- M. Pascal CORBRAT (SOGRACO) - titulaire - <i>M. David PISKOROWSKI (SEE RAGONNEAU) – suppléant</i></p> <p>- M. Eric LIGLET (Ligérienne Granulats) - titulaire - <i>M. Christian PLOUX (Sablières PLOUX frères) - suppléant</i></p> <p>- M. Paul NOUVELLON (SNBPE) - titulaire - <i>M. Giovanni MARTINELLI (ciments Calcia) – suppléant</i></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p align="center"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Christophe ENTERS - titulaire - <i>M. Stéphane GUILLEMEAU - suppléant</i></p> <p>- M. Thierry AUTRET - titulaire - <i>M. Dominique ROBIN - suppléante</i></p> <p>- M. Paul LEFRANC - titulaire - <i>M. Jérôme MONTHARU - suppléant</i></p> <p>- M. Jean-Baptiste PARENT - titulaire - <i>M. Arnaud LE LOUER - suppléant</i></p>

ARTICLE 3 - Les nominations, objet du présent arrêté, sont valables jusqu'au 18 avril 2019.

Le membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4 – Les arrêtés préfectoraux précédents portant nomination des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites restent abrogés.

ARTICLE 5 – Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tours le 9 mai 2016
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Jacques Lucbéreilh